



ORDRE DE PAIEMENT POUR INTERVENANT-E ET PERSONNEL D'ENCADREMENT

1

Troisième cycle / programme doctoral :

43 Microbiologie

Année : [] Projet n° : []

Intitulé : []

Lieu de l'activité : []

Dates : du [] au []

Enseignant-e :

Nom : **Name**

Prénom : []

Adresse : **Affiliation**

Institution d'attache : []

Taux d'activité : [] %

IMPUTATION AU BUDGET

- Enseignant-e CUSO Enseignant-e-s extérieur-e Collab. scientifique Personnel administratif

FRAIS DE DÉPLACEMENT (dans la limite des barèmes; joindre justificatifs)

A) Monnaie étrangère [] montant [] taux de change [] CHF []

B) CHF [] montant [] CHF []

FRAIS DE SÉJOUR (dans la limite des barèmes; joindre justificatifs)

A) Monnaie étrangère [] montant [] taux de change [] CHF []

B) CHF [] montant [] CHF []

RÉMUNÉRATION BRUTE

Dates : du [] au []

Nombre de jour(s) : [] Nombre d'heures de cours : [] à CHF [] CHF []

- IMPÔT À LA SOURCE** (seulement si la personne **ne réside pas** en Suisse)

[] de la rémunération brute à déduire : CHF []

Le taux de l'impôt à la source dépend de la rémunération totale ET de la moyenne journalière :
0% jusqu'à un total de 299 CHF; 10% jusqu'à 200 CHF/jour; 15% de 201 CHF à 1'000 CHF/jour; 20% de 1'001 CHF à 3'000 CHF/jour.

- CHARGES SOCIALES EMPLOYÉ-E** : 6,25 % (seulement si la personne réside en Suisse) à déduire : CHF []

Si la rémunération brute est égale ou supérieure à CHF 2'300.- dans l'année ou si le bénéficiaire le demande, les charges sociales usuelles s'appliquent. **DANS CE CAS, INDIQUER LE NUMÉRO AVS.**

AVS n° []

MONTANT NET À VERSER

Lorsque les charges sociales s'appliquent, vous devez tenir compte d'une part employeur d'environ 10 % qui sera imputée à votre budget en sus de la rémunération brute.

CHF []

VERSEMENT POUR :

Nom, Prénom []

Compte postal IBAN n° []

Banque en CH, nom et lieu []

IBAN n° []

Établissement étranger []

Adresse complète []

IBAN n° []

Compte n° [] BIC/SWIFT []

Date : [] Signature de l'enseignant-e []

2

BANKING INFORMATION

IBAN

SWIFT

SIGNATURE

3

Visa du/de la président-e : []